



## REVENONS À LA SOURCE, RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ

Une campagne électorale doit être un moment démocratique source d'échanges, de dialogue et de confrontation de projets, de vision de l'avenir.

Cette forte conviction nous fait regretter profondément rumeurs et désinformations qui surgissent. Attachés à la transparence et au dialogue nous avons à cœur de rétablir la vérité sur ces sujets fondamentaux pour notre commune.

### FAUX

« Ils ont initié OXYLANE. »

Dès 1994 puis en 2001 et en 2009, la modification du plan d'occupation des sols (POS) de la commune décidée par le maire de l'époque a permis de rendre constructibles à destination commerciale 19 hectares de terrains privés. Dès 2007, le groupe Oxylane travaille sur ce projet : 15 lots dont les permis de construire de Décathlon, O'Tera et Truffaut. Contrairement à ce qu'on voudrait faire croire, le projet est resté le même depuis février 2014 date du dépôt du permis d'aménager. Les contentieux sont en cours devant les tribunaux et aujourd'hui auprès du Conseil d'État.

Sur la base du dernier jugement du tribunal administratif, en mars 2019, il a été obligatoire de signer un permis d'aménager modificatif qui a cependant permis l'amélioration de l'impact environnemental du projet : sur la protection du territoire de chasse des chauves-souris, sur la sécurisation d'une conduite de gaz enterrée et sur une modification mineure du règlement. Ne pas le signer aurait entraîné des pénalités conséquentes à la charge de la commune.

**Seuls à ce jour l'État et ses instances peuvent valider ou non ce projet décidé il y a plus de 13 ans. Dire autre chose est irresponsable ! Quand le temps judiciaire sera passé, vous serez consultés sur les décisions à prendre en concertation avec les différents acteurs.**

### VRAI

### FAUX

« Ils veulent bétonner la commune. »

Qui bétonne ?! En 30 ans, pour l'habitat, Alphonse Cacciaguerra a urbanisé 63 hectares ! Sur son dernier mandat il a urbanisé 19 hectares !

Actuellement notre Plan local d'urbanisme autorise moins de 4 hectares **tout le reste du territoire communal est sanctuarisé :**

Le site de Rouargues est classé en Espace Boisé Classé.

Le projet de réalisation d'une résidence senior intègre la préservation des terrains de tennis.

La phase de concertation du plan local d'urbanisme est prolongée afin de laisser aux Saint-Clémentois toute latitude à la discussion. C'est un choix affirmé et fort de **démocratie participative.**

### VRAI

**FAUX**

« Ils dilapident l'argent public avec 1,3 M d'€ dans le parc de l'Aqueduc. »

**VRAI**

Le parc de l'Aqueduc (plaine des jeux et esplanade) a coûté 754 800 €. Les voiries du centre (revêtements, trottoirs, passages piétons, du boulevard de la Clastre, crèche, écoles, Centre Fernand Arnaud) vont coûter 546 000 € dans le cadre d'une réfection indispensable intégrant mise en sécurité et accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le programme Centre Village respecte l'enveloppe budgétaire initiale de 1 300 800 €.

**FAUX**

« Ils détruisent les arbres. »

**VRAI**

Les cyprès en bord de l'Avenue de la Clastre étaient malades, très allergènes et leurs racines attaquaient les voiries adjacentes. Ces dernières ont dû être refaites et mises aux normes. De même, plus de 40 arbres d'espèces méditerranéennes (Micocouliers, Photinias, Néfliers...) ont été plantés dans et autour du parc de l'aqueduc, dans le respect du climat, de la biodiversité et de la santé de tous.

**FAUX**

« Ils creusent l'endettement par habitant. »

**VRAI**

Fin 2013, notre dette était de 22 831 861 € contre 21 903 707 € fin 2019. Soit un désendettement de 928 154 € sur le mandat. Dans le même temps, le nombre d'habitants a baissé plus fortement.

Notre endettement est lié à l'achat des résidences de Bissy en 2007 par l'ancien maire pour un montant de 24 millions d'euros via un emprunt de 21 543 000 €, au taux de 4.86%. Cet emprunt représente une annuité de 1,25 millions d'euros supportée par la commune jusqu'en 2047.

Nous gérons au mieux cet **héritage de l'ancienne municipalité**, aux conditions non négociables : nous avons valorisé 157 logements sociaux étudiants ce qui a diminué nos pénalités de carence en logement sociaux (109 000 euros /an) et constitue un **patrimoine immobilier** pour les futures générations.

**FAUX**

« Ils veulent brader St-Clément. »

**VRAI**

Nous n'abandonnons pas la commune aux bailleurs sociaux. Notre commune est en carence de logements sociaux. L'état nous en impose 25% nous sommes à 7,8%. C'est une **obligation légale** et il est irresponsable de dire le contraire. Des opérations réfléchies, concertées avec et pour les Saint-Clémentois sont travaillées afin de limiter les sanctions. C'est en ce sens que le plan local d'urbanisme propose la création de deux résidences de qualité, sociales, une à destination des séniors en centre village et une intégrée au cœur du domaine de Saint Clément.

**FAUX**

« Ils veulent entrer dans la métropole. »

**VRAI**

Nous réaffirmons avec force **notre volonté de rester dans la communauté de communes du Grand pic Saint Loup** avec laquelle nous travaillons très efficacement. Cela ne nous empêche pas de créer des relations apaisées avec les collectivités territoriales ce qui nous a permis des avancées significatives sur de nombreux dossiers (désenclavement zone Trifontaine, convention d'autorisation sur l'Aqueduc Saint-Clément, subventions intercommunales, départementales et régionales).